

# A+226

REVUE BELGE D'ARCHITECTURE

BIMESTRIELLE OCTOBRE – NOVEMBRE 2010

BEL € 12,50

INT € 19,50

CIAUD | BRUXELLES

BUREAU DE DÉPÔT

GAND X | P405054

INTERVIEW

Atelier d'architecture  
Pierre Hebbelinck

DOSSIER DURABILITÉ

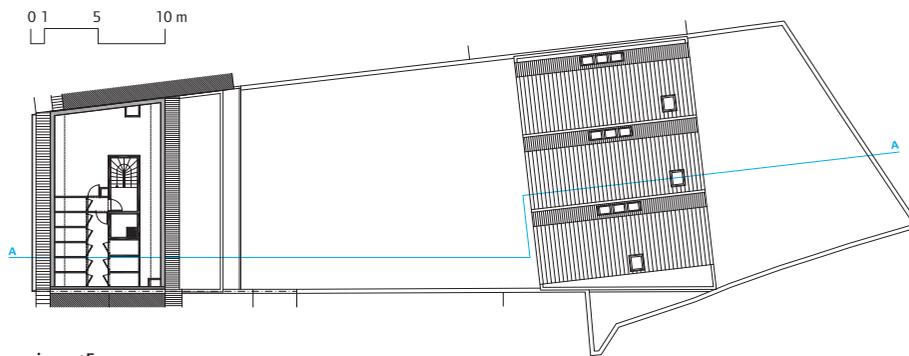
Projets exemplaires  
Composites souples  
Isolation  
bio-écologique



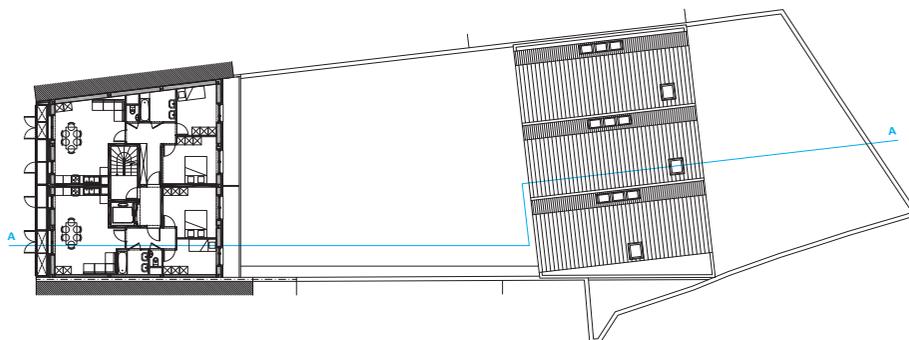
# Au-delà de la grille



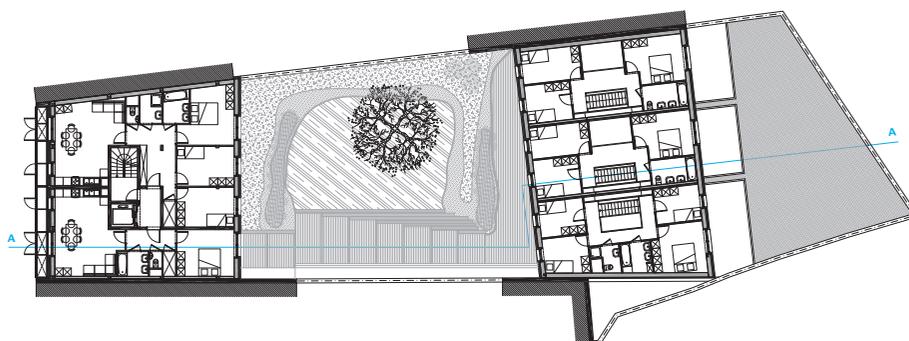
Quand on construit rue de la Brasserie à Ixelles, le contexte architectural Art Nouveau représente un élément central du projet. Mais lorsque le lot attribué est celui des numéros 21-23, les problèmes d'implantation deviennent tout aussi majeurs: libre coté rue et bâti en fond de parcelle. Comment dialoguer avec l'existant? Comment agencer le lot? Le bureau R2D2 investit ces questions lors d'un concours pour la conception d'un ensemble de logements sociaux. Une seule certitude: l'intégration de l'écologie et à la durabilité.



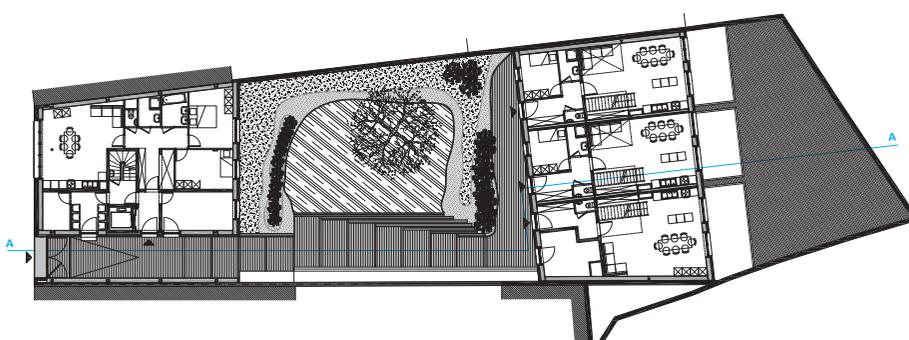
niveau +5



niveau type



niveau +1

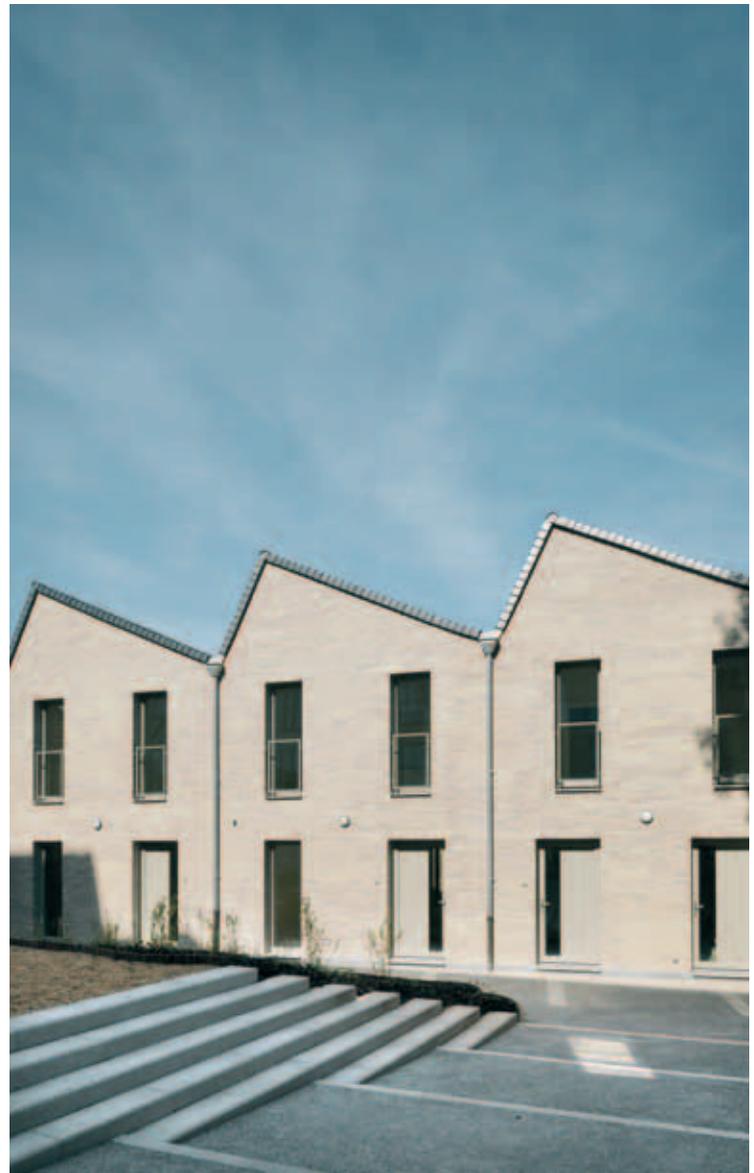


niveau 0

“Nous faisons de l'architecture contemporaine. L'éco-construction n'est qu'un outil, et l'architecte doit le maîtriser. Juste comme le citoyen doit savoir trier ses poubelles”, tranche Olivier Messiaen. En feuilletant le portfolio du bureau, on ne peut pas s'empêcher de remarquer qu'une approche durable du projet architectural a toujours caractérisé le travail de R2D2: déjà en 1998, les jeunes architectes conçoivent la crèche écologique Gabrielle Petit, projet pilote pour la Ville de Bruxelles.

Au 21-23 rue de la Brasserie, R2D2 décide d'inscrire un immeuble à cinq étages pour neuf logements dans le gabarit des bâtiments voisins. Un passage cochier donne accès à un deuxième bâtiment, situé au fond de la parcelle et composé de trois unités d'habitations en duplex. Cette construction retrace, avec son profil industriel, la forme des ateliers préexistants. Si l'ossature en bois de ce bâtiment est très simple, la structure de l'immeuble coté rue représente par contre un défi complexe. Le terrain étant très instable, la nouvelle ossature en béton doit soutenir aussi les bâtiments voisins, précédemment appuyés sur des échafaudages. Mais la présence des fondations préexistantes de l'ancienne bâtisse écroulée compliquent le chantier. Pour pouvoir enfoncer les pieux de fondation, il faudra reculer la façade d'un mètre par rapport aux bâtiments voisins.

Ce problème constructif conduit les architectes à concevoir ce qui deviendra l'aspect distinctif du projet. A partir du premier étage, le bâtiment se recule d'un mètre, mais une grille métallique rétablit l'alignement avec les façades voisines. Comme une deuxième peau, elle vient fermer les balcons qui courent le long de la façade. Avec un clin d'œil aux motifs décoratifs Art Nouveau, les architectes dessinent une volute métallique qui se répète, identique, sur plusieurs panneaux jusqu'à couvrir l'ensemble de la façade. La trame irrégulière de la grille dévoile graduellement la paroi en briques jaunes au passant qui parcourt la rue. Cette grille, à la finition discutable, rend les balcons coté rue vivables en offrant une agréable sensation de protection.



Si le bâtiment avant est une construction neuve créant 9 logements, les anciens ateliers à l'arrière deviennent 3 duplex



